

information

## COVID-19

LE POINT SUR LA SITUATION

COMMUNICATION

# COVID-19 : Les mesures de précaution prises par la Ville de La Baule-Escoublac dans le contexte du Coronavirus

MISE A JOUR LUNDI 2 MARS 2020.

Publié le 02 mars 2020

### Communiqué de la ville de La Baule-Escoublac

Dans le cadre de la lutte contre le virus COVID-19, les autorités de santé ont fait évoluer leurs préconisations et la ville de La Baule-Escoublac a **actualisé en conséquence les mesures de précautions** prises depuis jeudi 27 février dans les établissements de petite enfance, périscolaires, écoles primaires et élémentaires publiques.

Les mesures de vigilance et de confinement recommandées par les autorités sanitaires pour les personnes arrivant d'une zone où circule activement le virus ont évolué et tous les enfants peuvent être accueillis au sein des établissements scolaires et des activités périscolaires.

La Mairie demande cependant aux parents d'enfants ayant voyagé, particulièrement à l'étranger et dans les zones où circule activement le virus, de prévenir de cette situation son service en charge de la vie scolaire et la direction de l'école.

Si les parents décident, sous leur responsabilité, de mettre leur enfant à l'école, il leur est demandé d'accroître leur vigilance et de prendre sa température deux fois par jour. Les personnels municipaux alerteront les parents si l'enfant présente un symptôme et ils devront immédiatement venir le chercher.

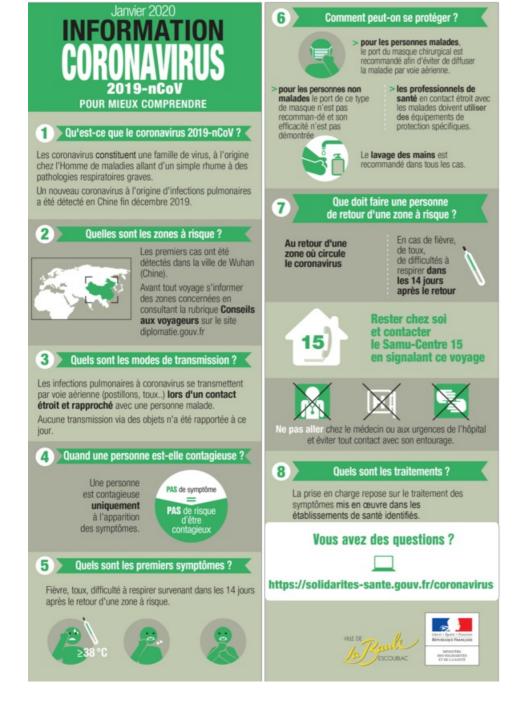
Dans les autres bâtiments, sites et services municipaux, un affichage officiel d'information sur le coronavirus est renforcé, à destination du public.

Pour mémoire, en cas de doute ou de guestion concernant le coronavirus, il est recommandé de contacter :

- > La plateforme téléphonique pour le public : 0 800 130 000
- > Le site internet du ministère indiquant les mesures à prendre : <u>solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-PS</u> (https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-PS)

La cellule de crise de la Mairie reste active et mobilisée pour faire face à toute évolution de la situation actuelle ; elle rappelle qu'il n'y a pas de nouveau cas avéré à La Baule-Escoublac, que la résidence Bôle Eden n'a jamais eu de résident malade et que la ville n'est pas non plus aujourd'hui déclarée comme foyer de contagion.

#### Communiqué de la ville de La Baule-Escoublac



#### Information coronavirus | Les gestes à adopter

#### Information coronavirus | Pour mieux comprendre





COVID-19

#### CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE

Porter un masque chirurgical jetable



Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0800130000

(appel gratuit)



#### **VILLE DE LA BAULE**

Ville de La Baule Escoublac Hôtel de Ville 7, avenue Olivier Guichard 44500 La Baule-Escoublac

**3** 02 51 75 75 75

